

LE PREMIER COLLÈGE 100 % BIO ET LOCAL DE FRANCE EST À BELVÈS !



L'ÉDITO

LA DORDOGNE EN POINTE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DU 21^{ème} SIÈCLE



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Depuis près de 5 ans, j'ai souhaité faire évoluer les actions et adapter les aides du Conseil départemental en direction des Périgourdins afin de toujours mieux répondre à leurs attentes et aux enjeux du monde d'aujourd'hui.

Ces enjeux sont multiples : aspiration à des liens plus directs entre élus et citoyens, défi écologique, transition numérique, auxquels s'ajoutent, particulièrement dans nos zones rurales, les problématiques d'accès aux services publics, à la santé, et de développement économique. Avec la majorité départementale, nous avons beaucoup avancé.

Sans doute serait-il prétentieux d'affirmer que la Dordogne est en avance sur son temps. Nous nous efforçons en tout cas de faire en sorte qu'elle soit en pointe dans de nombreux domaines, par exemple en matière de déploiement de la fibre optique.

Cet effort nécessite de la constance, de l'inventivité et, plus que tout, de la volonté politique. Je puis vous assurer

que les conseillers départementaux ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie, pour mettre en œuvre ces évolutions et contribuer à bâtir un Périgord moderne, attractif et préservé. Ils peuvent s'appuyer sur les agents de la collectivité, dont l'engagement professionnel remarquable est à la hauteur des ambitions portées par les élus.

Ainsi, je crois que la Dordogne peut être particulièrement fière d'avoir réussi le tour de force d'ouvrir, à Belvès, le premier collège 100 % bio et local de France. Dans ce domaine, nous sommes véritablement des pionniers et notre département est aujourd'hui une référence à l'échelle nationale. Il s'agit maintenant d'aller plus loin et de généraliser ce progrès dans tous les établissements scolaires, et au-delà dans l'ensemble de la restauration collective : nous répondrons ainsi à un enjeu majeur de santé publique, mais aussi à la nécessité de promouvoir une agriculture de qualité, diversifiée et plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Nous valoriserons par la même occasion les emplois liés aux différentes filières concernées (agriculture, transformation, restauration...).

Les urgences sont aujourd'hui trop importantes pour céder au scepticisme ou aux tergiversations. Nous devons non seulement fixer des objectifs ambitieux, mais nous devons avant tout nous donner les moyens de les réaliser dans les délais les plus courts possibles.

La question de l'accès à la santé d'une part, celle de la qualité de la prise en charge des patients dans le milieu hospitalier d'autre part, constituent des sources d'inquiétude croissantes et légitimes. Sur le second point, seul

l'Etat est en capacité de réagir. Sur le premier, le Département a fait le choix d'aller au-delà de ses compétences obligatoires en mettant en place de nouveaux dispositifs visant à lutter concrètement contre la désertification médicale. Le Centre départemental de santé, dont la première antenne vient d'ouvrir à Excideuil avec des médecins salariés par le Département, en est un exemple concret.

Ces innovations se matérialisent également à travers le Budget Participatif Dordogne-Périgord qui se déroule tout au long de l'automne. Pour la première fois en Dordogne, la collectivité départementale mobilise 1 million d'euros pour des projets d'investissements imaginés, conçus et choisis par les citoyens. Depuis déjà plusieurs semaines, les idées ne cessent de germer sur tous nos territoires et dans tous les domaines.

Nul doute que l'enthousiasme généré par cette initiative de démocratie participative d'un nouveau genre se poursuivra jusqu'au vote programmé du 16 novembre au 8 décembre. Vous élirez alors les projets qui contribueront dès 2020 à rendre le Périgord encore plus agréable, vivant et solidaire.

A vous de prendre la parole !

Très cordialement
G. Peiro

Sommaire

- 3 CHEZ VCN (VACHER COMMANDE NUMÉRIQUE), ON FAIT DANS L'INFINIMENT PETIT
- 4 VOTRE SANTÉ : UNE PRIORITÉ POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- 5 MOI JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE LE PREMIER COLLÈGE 100 % BIO ET LOCAL DE FRANCE EST À BELVÈS !
- 6 L'ACTUALITÉ DANS VOS CANTONS

Le Conseil départemental de la Dordogne lance son
BUDGET PARTICIPATIF
doté de
1 million d'euros
ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?
DÉPOSEZ VOS IDÉES
jusqu'au 11 octobre 2019
sur budgetparticipatif.dordogne.fr
BUDGET PARTICIPATIF
DORDOGNE-PÉRIGORD
www.budgetparticipatif.dordogne.fr
f t i @cddordogne
Dordogne
PÉRIGORD



Les Présidents des Conseils départementaux de Nouvelle-Aquitaine en visite à Beynac, le 16 septembre 2019, à l'occasion d'une réunion de travail.

LES SOUTIENS SE MULTIPLIENT EN FAVEUR DE L'ACHÈVEMENT DU CONTOURNEMENT DE BEYNAC

L'incompréhension des citoyens de Dordogne, qui s'était massivement exprimée dès le mois de février lors de la manifestation à Saint Vincent de Cosse, ne cesse de croître, cédant progressivement la place à un profond sentiment d'injustice. Un millier de visiteurs se sont ainsi rendus sur le site cet été, dans le cadre des visites qui y étaient organisées, mesurant à quel point la situation s'avérait invraisemblable.

Plus de 80 % des maires de Dordogne se sont prononcés en faveur d'une évolution du droit visant à améliorer la sécurité juridique des collectivités et en faveur de l'achèvement du chantier.

Fort de ce soutien massif, le Président du Conseil départemental, le Président de l'Union des Maires de la Dordogne, le Sénateur Claude Bérít-Débat, les Présidents des deux Communautés d'agglomération et les Présidents des trois chambres consulaires de Dordogne ont écrit le 25 juillet au Président de la République afin de lui demander une audience.

Mais cette situation de blocage interpelle également bien au-delà du Périgord, à tel point que plusieurs personnalités de premier plan ont elles-mêmes tenu à manifester leur soutien au porteur de projet.

Plusieurs d'entre elles sont venues ces derniers mois en Dordogne pour découvrir le chantier. Après Alain Juppé, ancien Premier Ministre, ce sont François Hollande, ancien Président de la République, et Renaud Denoix de Saint Marc, ancien vice-président du Conseil d'Etat, qui se sont ainsi récemment exprimés en faveur de l'achèvement des travaux.

Quant au Président de Région Alain Rousset, il souhaite également l'aboutissement du projet, dont la nécessité lui semble évidente notamment du point de vue de la sécurité du transport des élèves dans la traverse de Beynac, qui aujourd'hui n'est pas assurée.

Enfin, le 16 septembre 2019, les Présidents des 12 Départements de Nouvelle-Aquitaine conduits par le Président de l'ADF Dominique Bussereau, réunis sur le site du chantier, ont à leur tour tenu à apporter leur appui plein et entier au Conseil départemental de la Dordogne (photo ci-contre). Ils ont eux aussi écrit au Président de la République afin d'attirer son attention sur le dossier.



IL Y A QUATRE-VINGTS ANS...

Les habitants de la ville de Strasbourg et de dix-neuf communes du Bas-Rhin étaient évacués par sécurité vers notre Département, en application du plan du gouvernement prévoyant le déplacement, en cas de guerre, des populations habitant entre la ligne Maginot et la frontière franco-allemande.

Plusieurs dizaines de milliers d'Alsaciens ont donc été répartis début septembre 1939 entre Périgueux et dix-neuf autres communes du département. Périgueux est devenue, pendant les mois de la « drôle de guerre », capitale administrative du Bas-Rhin.

La tradition d'hospitalité des Périgourds a eu pour effet la naissance d'une amitié qui perdure encore aujourd'hui entre certaines familles alsaciennes et périgourdines et de nombreux jumelages municipaux.

Les représentants des deux départements, des villes de Strasbourg et de Périgueux et des communes du Bas-Rhin et de Dordogne fêteront cette amitié née de l'histoire en assistant à plusieurs événements commémoratifs qui se dérouleront du 6 au 8 décembre à Périgueux et au Centre International de l'Art Pariétal de Montignac.



EXPOSITION « UN MONDE UN SEUL POUR DEMEURE » TOUJOURS VISIBLE AU CHÂTEAU DE BIRON

Présentée dans le cadre exceptionnel du château de Biron depuis le début de l'été, l'exposition « un monde un seul pour demeure » imaginée par l'historien Enrico Lunghi est ouverte jusqu'au 1^{er} décembre 2019.

Peintures, sculptures, photographies, vidéos, installations, réalisées entre 1963 et 2018 par des artistes majeurs tels que Valerio Adami, Fayçal Baghrich, Bertille Bak, Emily Bates... composent cette exposition qui nous interroge sur l'actualité et nous montre comment l'humanité habite le monde aujourd'hui.

LASCAUX, CENTRE INTERNATIONAL DE L'ART PARIÉTAL GRATUIT POUR LES ÉLÈVES PÉRIGOURDINS

Du 1^{er} novembre au 31 mars (hors mois de janvier et périodes de vacances scolaires de la zone A), l'entrée de Lascaux 4 sera gratuite pour les élèves de Dordogne scolarisés en maternelle, primaire et collège ainsi que pour leurs accompagnants, dans le cadre des activités réalisées sur temps scolaire.

Cette initiative qui permettra aux jeunes Périgourds de découvrir ce site patrimonial exceptionnel est rendue possible grâce à l'effort financier significatif du Département et de la SEMITOUR.

PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE PÉRIGUEUX : FACILITER LES DÉPLACEMENTS POUR LES PÉRIGOURDINS

Officiellement inauguré début juillet, le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), construit derrière la gare, propose aux usagers des équipements qui facilitent les interconnexions entre différents modes de transports.

Une fois descendu de train, on peut ainsi enfourcher son vélo laissé dans un espace sécurisé au pied de la passerelle ferroviaire, ou bien sauter dans l'un des bus qui dessert le pôle.

L'objectif est de faire converger les modes de déplacement afin qu'ils s'intègrent et que les modes doux et les transports en commun soient pratiques et donc privilégiés.

Le projet porté par le Grand Périgueux a été élaboré en partenariat entre le Département, la Région, l'Etat, la SNCF et la Ville de Périgueux.



LA CARAVANE DU BUDGET PARTICIPATIF CONTINUE DE SILLONNER LE PÉRIGORD

Le premier Budget participatif Dordogne-Périgord a été lancé cet été et fait sa promotion sur les marchés de Dordogne : pas moins de 43 étapes se sont succédé à travers le Périgord pour recueillir les idées des Périgourdin-e-s, qui seront soumises à un vote citoyen.

Les idées arrivées en tête dans chaque canton seront réalisées et financées par le Conseil départemental grâce à ce dispositif innovant de démocratie participative, doté d'un million d'euros.

Pour rappel, vous avez jusqu'au 11 octobre pour déposer vos projets.

Et vous, que feriez-vous ? www.budgetparticipatif.dordogne.fr



Présentation du DMP aux côtés de Catherine PETRASZKO, Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Dordogne.

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ : UN OUTIL GRATUIT ET CONFIDENTIEL AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Le Dossier Médical Partagé, créé par l'Assurance Maladie, est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise toutes vos informations santé : traitements, résultats d'exams, allergies... Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner. C'est en tant qu'employeur que le Conseil départemental participe aux DayMP, des journées au cours desquelles les agents peuvent activer leur DMP avec l'accompagnement de la CPAM. A vous de créer votre propre Dossier Médical, à l'accueil de votre CPAM, auprès d'un professionnel de santé ou sur <https://www.dmp.fr>

CHEZ VCN (VACHER COMMANDE NUMÉRIQUE), ON FAIT DANS L'INFINIMENT PETIT

Créée en 2003, cette entreprise de haute technicité est spécialisée dans le « décolletage », c'est-à-dire la fabrication de pièces sensibles et de petites dimensions (vis, boulons, axes, etc.) qui sont usinées par enlèvement de matière grâce à des machines ultra-précises.

Le décolletage est un terme suisse lié historiquement à l'horlogerie. Aujourd'hui, ce secteur ne constitue pas plus de 4 % de l'activité de VCN, qui travaille principalement pour « la défense ou le secteur médical », en proposant notamment des éléments d'outils d'orthodontie, implants dentaires, de chirurgie orthopédique ou rachidienne. Le secteur médical représente 55 % de son activité, l'aéronautique 17 %, la Défense 14 %, le luxe et l'Horlogerie 4 % et les autres secteurs tels que les télécommunications 10 %.

C'est dans le sud du département, sur la commune de Sigoulès-et-Flaugeac que cette entreprise a choisi de développer son activité de haute technicité.

Après le terrible Incendie du parc machines qui avait ravagé en 2017 l'ensemble de l'outil de production, l'entreprise a réussi à relever la tête et elle affiche désormais une santé remarquable, partant à la conquête de nouveaux marchés, avec des répercussions notables pour l'emploi sur le territoire.

En 2018, l'outil de production a été reconfiguré, afin de doubler sa capacité de production. Pour accompagner cette modernisation, le Département est intervenu auprès de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac, pour l'aménagement du terrain, à hauteur de 35.742 €.

En juin dernier, le dirigeant de l'entreprise Jean-Michel Vacher faisait visiter à Germinal Peiro et aux élus du canton, Henri Delage et Sylvie Chevallier (photo ci-contre), les nouveaux locaux sur la zone du Roc de la Peyre à Sigoulès. Avec son centre d'usinage dernière génération et ses prestations de haute précision, VCN Industries est une de ces entreprises de pointe hors normes qui enrichissent le tissu économique de la Dordogne.



TROPHÉES DU TOURISME : VOTEZ POUR LE PRIX DES LECTEURS DE VIVRE EN PÉRIGORD !

Le 24 octobre prochain, à l'initiative du Comité Départemental du Tourisme et du Conseil départemental de la Dordogne se déroulera la première édition des trophées du tourisme et de l'innovation en partenariat avec le Grand Périgueux, les chambres consulaires, le Crédit Agricole et France Bleu Périgord.

La soirée sera dédiée à Bernard Giraudel, personnalité emblématique de la gastronomie qui a consacré sa vie à la promotion du Périgord avec la passion qu'on lui connaissait.

Ces prix ont pour objectif de mettre en lumière les professionnels de Dordogne qui participent à la valorisation et au rayonnement de l'offre touristique.

Pour cette première année, sur 67 dossiers déposés, **20 ont été sélectionnés** par le jury composé des partenaires de l'opération dans 7 catégories.



TOURISME DURABLE

PNR Périgord Limousin (La Coquille)
Camping le Paradis (Saint Léon sur Vézère)
GyroRando (Marcillac Saint-Quentin)

ACCUEIL ET EXPÉRIENCE CLIENT

Les 2 Abbesses en Vert (Mareuil sur Belle)
Caviar de Neuvic (Neuvic sur l'Isle)
Châteaux dans les arbres (Nojals et Clottes)

EXPÉRIENCE CULINAIRE

Comme à la Maison (Brantôme)
Château des Vigiers (Monestier)
Le Relais de la Ganache (Saint Astier)

Infos sur les nominés :
lestropheesdutourismedordogne.com

EVÈNEMENTIEL, CULTURE ET LOISIRS

Agence Tifo Events Tartuga (Bassillac)
Ludik for rêveurs (Bergerac)
Mairie de Sarlat

VALORISATION DU PATRIMOINE

Association au Fil du Temps (Le Buisson de Cadouin)
Château de Hautefort (Hautefort)
Pôle des Métiers d'Art (Nontron)

MANAGEMENT HUMAIN

SAS Moulin de Malfourat (Bergerac)
Alaije (Brantôme)

OENOTOURISME

Domaine de Grange Neuve (Pomport)
Mairie de Saint Aulaye
Domaine du Siorac (Saint Aubin de Cadelech)



Vous avez la possibilité jusqu'au 22 octobre de choisir parmi les 20 nominés, le Prix des Lecteurs de votre journal Vivre en Périgord qui sera remis par le Président du Conseil départemental de la Dordogne.

Nom : Prénom : Ville : Mail :

Je vote pour :

Par courrier à (jusqu'au 20 octobre) :
Magazine Vivre en Périgord - Direction de la Communication
Trophées du Tourisme 2019
2 rue Paul Louis Courier - CS 11200 - 24019 Périgueux

Sur le site Internet du Département (jusqu'au 22 octobre) :
dordogne.fr

VOTRE SANTÉ : UNE PRIORITÉ POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Allongement de l'espérance de vie, développement de la médecine de prévention, découvertes scientifiques majeures, généralisation des traitements de pointe : jamais l'homme n'a eu autant le sentiment de faire reculer la maladie et, quand celle-ci survient, de disposer d'autant d'outils pour espérer guérir.

Pourtant, la situation de la médecine dans notre pays est contrastée, pour ne pas dire paradoxale : la fracture médicale entre, d'une part, Paris et les métropoles régionales et, d'autre part, les zones rurales – dont la Dordogne – se creuse. Ainsi, trouver un médecin généraliste peut parfois s'apparenter à un parcours du combattant tandis que l'obtention d'un rendez-vous chez un dentiste, un ophtalmologiste ou un gynécologue peut nécessiter six mois à un an de délai. La prise en charge aux urgences d'un hôpital peut prendre une demi-journée. Face à cette situation, le Conseil départemental, fer de lance des solidarités humaines, s'est impliqué grâce à plusieurs dispositifs et actions en faveur de votre santé.

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ : LA SANTÉ POUR TOUS ET PARTOUT

Face au phénomène croissant de désertification médicale en Périgord Vert – qui n'est pas un cas isolé car les 2/3 du département risquent d'être démunis d'ici 2025 – le Conseil départemental a décidé l'ouverture d'un Centre Départemental de Santé à Excideuil, une disposition prévue dans le Schéma départemental d'accès aux soins.

La création de ce centre répond au besoin d'innovation imposé par l'urgence de la situation : il ne s'agit pas d'opposer, comme trop souvent par le passé, la médecine libérale et la médecine salariée. Le Centre Départemental de Santé se positionne comme une offre complémentaire de santé proposant aux médecins un autre mode d'exercice et une diversification de l'offre au service

de la santé des habitants, aux côtés des outils déjà existants : maisons de santé pluridisciplinaires, bourses d'étude pour les étudiants en médecine, aides à l'installation en zone prioritaire. Depuis début septembre, les habitants d'Excideuil et des environs trouvent au Centre Départemental de Santé un médecin à temps complet, salarié par le Département, ainsi qu'un médecin libéral présent à temps partiel, secondés par un cadre administratif et financier et une secrétaire médicale chargée de l'accueil et du secrétariat.

Une pratique innovante de l'action socio-médicale

La présence, dans le même bâtiment, du Centre Médico-Social permet une prise en charge rapide des situations sociales qui peuvent se révéler au cours d'une consultation médicale et, à l'inverse, l'orientation rapide vers le médecin généraliste d'une personne suivie socialement – au titre de la Protection Maternelle et Infantile, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap ou encore du Revenu de Solidarité Active, tous de la compétence du Département. Pour autant, les consultations du Centre départemental de Santé ne sont pas réservées aux personnes suivies socialement par les services du Département : en application du principe du libre choix de son médecin par le patient, il est ouvert à toutes et à tous.

Représentant un effort financier de plusieurs centaines de milliers d'euros, ce nouvel équipement s'inscrit dans la volonté affirmée de la majorité du Conseil départemental d'offrir aux habitants de la Dordogne une vie quotidienne de qualité, répondant à leurs besoins tout au long de leur vie.

Pratique : Centre Départemental de Santé

24, rue André Audy - 24160 EXCIDEUIL

Téléphone : 05 53 02 06 00

cds.excideuil@dordogne.fr

Le Centre départemental de santé est ouvert le lundi, le mardi, le mercredi, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00. Fermé le jeudi.



LA POLITIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Garant des solidarités humaines et territoriales, le Conseil départemental lutte depuis plusieurs années contre la désertification médicale en Dordogne, de sorte qu'aucun-e Périgourdin-e ne se retrouve démunie dans l'offre de soins. Cet engagement s'est déjà traduit à travers plusieurs dispositifs et outils portés par le Département : la création d'un Centre Départemental de Santé à Excideuil, inauguré le 20 septembre dernier (voir ci-dessus), l'élaboration et l'animation du Schéma départemental d'accès aux soins, le soutien financier aux communes et communautés de communes dans leurs projets de créations de maisons de santé ou de cabinets médicaux pour un montant de 1,8 M€, l'aide à l'équipement numérique des structures médicales pour faciliter le déploiement de la télémédecine, une bourse universitaire destinée aux étudiants en médecine qui s'engagent à exercer cinq ans en Dordogne à l'issue de leur cursus, enfin, la poursuite du travail pour obtenir l'implantation de la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) sur le campus de Périgueux.

COORDONNER L'OFFRE DE SOINS EN MILIEU RURAL : LE PARI DES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

ZOOM sur la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Villefranche-du-Périgord

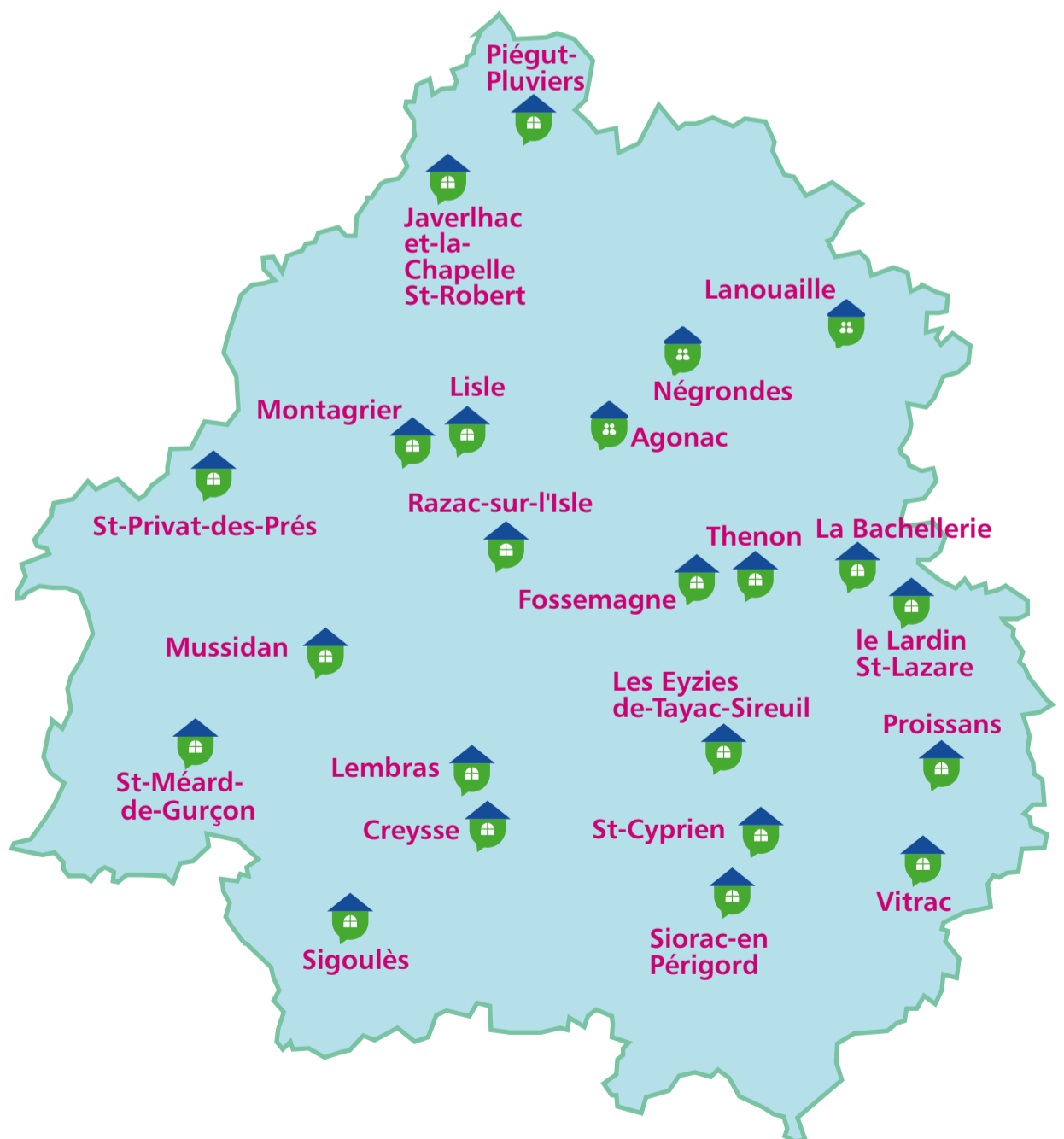
Un masseur-kinésithérapeute, une pédicure-podologue, un dentiste, deux médecins généralistes, un infirmier et une infirmière à temps complet, le Service de Soins Infirmiers à Domicile, mais aussi un rhumatologue, une ostéopathe, une psychologue-clinicienne, une diététicienne et une naturopathe qui assurent des consultations plusieurs fois par semaine : telle est l'offre de soins diversifiée et complète dont bénéficient les habitants du sud du département, dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Villefranche-du-Périgord.

Ouvert depuis début 2016, cet équipement né de la volonté de la Communauté de communes du Pays du Châtaignier – devenue depuis Communauté de communes de Domme-Villefranche du Périgord – a réussi son pari : coordonner l'offre de soins sur un territoire rural menacé par la désertification médicale et inciter des professionnels de santé à venir s'installer à la campagne.

Les élus du territoire, soutenus par le Conseil départemental, n'ont ainsi pas ménagé leurs efforts pour instruire ce dossier : multiples contacts avec la Faculté de médecine de Bordeaux, le Conseil de l'Ordre des Médecins, la Mutualité Sociale Agricole et bien sûr l'Agence Régionale de Santé, face à une situation qui, à la fin des années 2000, devenait très préoccupante : un seul médecin généraliste – contre 3 en 1993 – et une absence totale de spécialistes.

Aujourd'hui, le résultat est là et l'on ne peut que se féliciter de la débâche d'énergie et de ténacité qui a permis la réussite de ce projet qui fait l'unanimité dans la population locale. Plusieurs de ces nouveaux professionnels de santé installés à Villefranche-du-Périgord ne sont pas originaires de Dordogne. Venus de l'Est de la France, de l'agglomération bordelaise ou encore de Perpignan, ils ont choisi le milieu rural pour sa qualité de vie et les conditions qui leur ont été faites pour exercer leur activité sans oublier la chaleur humaine avec laquelle les habitants les ont reçus et dont ils ont fait preuve à leur égard.

Le point sur les projets locaux soutenus par le Conseil départemental



Lisle : Espace de santé rural

Creysse : Maison de santé

Saint Privat en Périgord : Cabinet médical

Proissans : réalisation d'un pôle médical

Vitrac : extension de la Maison médicale

Saint Méard de Curson : Réhabilitation immobilière

en vue de la création d'un cabinet médical

Javerlhac et La Chapelle Saint Robert :

Création d'un cabinet médical

Piégut-Pluviers : aménagement d'un cabinet

d'infirmières

Siorac en Périgord : accessibilité de la Maison médicale

Razac sur l'Isle : Aménagement d'un cabinet médical

Sigoulès : Maison de santé Pluridisciplinaire

Saint Cyprien : Maison de santé Pluridisciplinaire

Les Eyzies de Tayac : extension du Pôle de Santé

Lembras : Pôle Paramédical

Lanouaille : Construction d'une Maison de Santé

Mussidan : Maison de Santé

Montpon Ménéstérol :

Extension de la Maison de Santé

Montagnier : Cabinet médical

Le Lardin saint Lazare : Maison médicale

Fossemagne : Cabinet médical

La Bachellerie : Cabinet médical

Thenon : création d'un Cabinet dentaire

Agonac : Maison de santé Pluridisciplinaire

Négrondes : extension d'un cabinet d'infirmiers

MOI JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE ! LE PREMIER COLLÈGE 100 % BIO ET LOCAL DE FRANCE EST À BELVÈS !



Le Conseil départemental est responsable de la restauration scolaire dans les collèges. Depuis 2015, il a fortement amplifié ses priorités : la qualité nutritionnelle, la sécurité sanitaire et l'éducation alimentaire des élèves par la sensibilisation aux produits issus de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. C'est une agriculture rigoureusement contrôlée qui préserve la fertilité des sols et qui protège la biodiversité.

Le Département s'est engagé dans une véritable démarche intégrée qui va de l'accompagnement de la production à l'utilisation des produits en passant par la commercialisation et la distribution.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont là : la proportion de produits bio et locaux est en forte progression. Cette évolution résulte d'un accompagnement proposé par le Conseil départemental de la Dordogne par plusieurs actions :

- l'animation du réseau des chefs de cuisine qui se réunissent régulièrement sur des thèmes portant sur l'hygiène, la réglementation, les échanges de pratiques...
- le soutien pour la prise en main de la plateforme de commandes Agrilocal, permettant de faciliter les échanges entre les collèges et les fournisseurs,
- l'aide à la labellisation Ecocert : 8 collèges de Dordogne labellisés cette année,
- la recherche de producteurs,
- l'accompagnement des équipes par un spécialiste de la cuisine de produits bio et locaux,
- la création de la plateforme Manger Bio Périgord auprès de laquelle les collèges peuvent passer leurs commandes.

L'ENGAGEMENT ET LA RÉUSSITE DU COLLÈGE PIERRE FANLAC À BELVÈS

Le Département a amplifié la démarche en mettant en œuvre une expérimentation sur le collège Pierre Fanlac de Belvès afin que cet établissement soit le premier collège de France à servir à ses élèves 100% de produits bio et à coût maîtrisé.

Un plan d'accompagnement spécifique a été mis en œuvre.

Le collège de Belvès est membre d'un groupement de commandes alimentaires pour certaines catégories de produits. Sur les fruits, les légumes et les viandes, le Département a accompagné le collège dans l'élaboration de marchés alimentaires via l'outil AGRILocal 24, ce qui a permis de contractualiser avec des producteurs ou artisans et commerçants locaux.

Par ailleurs, le collège Pierre Fanlac a bénéficié de l'accompagnement technique d'un chef de cuisine formateur du Département ainsi que de l'intervention d'une diététicienne d'un organisme partenaire, les Pieds dans le Plat.

Le Conseil départemental accompagne également l'établissement sur la gestion de ses bio-déchets par une réflexion sur la collecte séparative et l'utilisation du compost en lien avec des producteurs locaux. Au préalable, le chef de cuisine et l'infirmière ont assuré en interne une sensibilisation ainsi qu'une information sur l'ensemble de ce projet à destination des familles, des élèves et des assistants d'éducation.

Le Département a investi dans du matériel de cuisine adapté (extracteur de jus, appareil de mise sous vide, cellule de surgélation) afin de contribuer à la maîtrise du coût des denrées.

A travers cette politique volontaire et grâce au travail des équipes de direction et de cuisine, le collège a atteint l'objectif fixé : être le 1^{er} collège de France labellisé 100% BIO par l'organisme Ecocert lors d'un audit réalisé le 13 juin 2019.

Un tel projet n'a de sens que si le coût lié au 100% bio reste maîtrisé. Sur cet aspect, le collège a pu nettement faire face au surcoût en le limitant à 10 centimes d'euro par assiette contre 1 euro en début d'opération.

Cette réussite est le fruit du travail mené par l'établissement en lien avec le Département et le Collectif Les Pieds dans le Plat. La production locale Bio a pu contribuer à la réussite de ce projet en assurant l'approvisionnement de certains produits.

Une réflexion est désormais menée afin de permettre de développer de manière plus conséquente l'approvisionnement local en produits bio.

L'expérimentation de Belvès a permis d'identifier les besoins d'une structure de ce type pour l'obtention du label 100% Bio et pour l'accompagnement nécessaire à plusieurs niveaux.

Elle permettra à d'autres établissements scolaires et EHPAD d'intégrer la démarche dans les prochains mois.

MENU ^{100% BIO}					Semaine du 23 au 27 septembre 2019				
MIDI	LUNDI Radicis ou concombres* ou salade* Sauté de veau* aux légumes Pâtes Crème brûlée ou mousse au chocolat.	MARDI Bœuf bourguignon* Rôti de porc* Lentilles Fromage Salade de fruits.	MERCREDI Salade* de carottes râpées ou pastèque* Bœuf bourguignon* Haricots verts ou épinards ou brocolis Gâteau de semoule	JEUDI Chou fleur vinaigrette ou macédoine ou salade de lentilles Tian de courgettes* Salade* verte Pâtisserie	VENREDI Œuf ou charcuterie* ou crudités* Filet de julienne* au beurre d'orange Riz aux légumes Coulis de fruits sur fromage blanc				
	LUNDI Cruautés* de saison Fajitas Glace/biscuit.	MARDI Charcuterie* Brandade de poisson* Salade verte* Pomme* au four	MERCREDI Cruautés* de saison Moussaka Pâtisserie	JEUDI Cruautés* de saison Steak haché* Pommes sautées* Fromage Compote*					
SOIR									

* Fruits/légumes et lait/produits laitiers : aides de l'Union Européenne à destination des écoles.
* Produits locaux.

LE GESTIONNAIRE LE GÉNÉRALISTE L'INFIRMIÈRE LE PRINCIPAL

Dordogne PÉRIGORD UNION EUROPÉENNE ECOCERT

DORDOGNE PÉRIGORD - COLLÈGE DE BELVÈS



ISLE MANOIRE

Tant pour les professionnels que pour les particuliers, l'utilisation d'internet est devenue incontournable dans nos pratiques quotidiennes. Délaissés par les opérateurs privés, parce que non rentables, les territoires ruraux - comme la grande majorité de la Dordogne - ne bénéficiaient pas de projets de déploiement du très haut débit. C'est pourquoi les élus du Conseil départemental ont décidé de mettre en place une structure publique, le syndicat Périgord Numérique (SMPN), afin de prendre en charge la couverture numérique des territoires ruraux.

ISLE MANOIRE

LE TRÈS HAUT DÉBIT ARRIVE SUR LE CANTON

Le canton Isle Manoire est découpé en 2 zones. D'un côté, Notre-Dame-de-Saniilhac historiquement rattachée à l'agglomération sera équipée par Orange ; on parle de zone AMII. De l'autre côté, le reste du canton qui est en train d'être équipé par le SMPN. Des Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ont été implantés sur Boulazac et La Douze... On peut voir partout les chantiers en cours, tranchées, passage de câbles... Les travaux de création du réseau public du très haut débit avancent bien !

La commercialisation est prévue au plus tard pour le dernier trimestre de 2020 - soit 6 mois après la livraison de ce nouveau FttH (c'est-à-dire « la fibre à la maison » jusqu'à l'abonné). Vous pouvez suivre l'avancement de ce déploiement, à partir de l'adresse de votre domicile, via le site dédié à la Fibre en Nouvelle Aquitaine, Nathd : <http://nathd.fr/index.php/quand-aurai-je-la-fibre>. Vous pourrez aussi y trouver la mise à jour régulière

des différents opérateurs disponibles sur le réseau afin de profiter des offres d'abonnement dès la mise en service. Au total, près de 10 000 prises pourront être mises en service.

Ces travaux sont compris dans le lot 1 dit « Dordogne Ouest » du plan départemental de déploiement de la fibre, pour un montant de 52,8 millions d'euros.



PÉRIGORD CENTRAL

Depuis le 18 juin 2019, les deux associations de recherche et d'expérimentation en fruits et légumes présentes à Douville, INVENIO et le CIREF ont fusionné.

Apportant des réponses techniques notamment en matière d'itinéraires de production, d'évaluation variétale, de protection des plantes et de machinisme en agriculture conventionnelle et biologique, INVENIO a développé des programmes de recherche et d'expérimentation sur la châtaigne, la fraise et la pomme.

Le CIREF est lui impliqué depuis plus de 20 ans dans la création variétale fraise grâce à un programme de sélection et des activités de recherche en partenariat avec l'INRA Bordeaux.

Cette fusion est née de la volonté de rapprocher deux centres de recherche-expérimentation aux compétences complémentaires sur la recherche végétale, œuvrant déjà sur des sites géographiques communs

DOUVILLE

RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION EN FRUITS ET LÉGUMES : FUSION D'INVENIO ET DU CIREF

tels que Douville. La synergie positive sur l'ensemble des espèces fruitières et légumières travaillées par la nouvelle entité, ouvrira de nouvelles perspectives pour les entreprises qui choisiront de coopérer dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation. Le Conseil départemental, déjà partenaire des deux anciennes associations, reste un soutien important de la nouvelle entité à travers la subvention de 50.000 € destinée à financer une serre dédiée à la recherche sur la précocité des variétés de fraises. Un projet soutenu par les deux élus du canton, Marie-Rose Veyssière et Thierry Nardou.

Le 10 octobre prochain, plus de 80 exposants viendront à la rencontre des professionnels de la filière fruits et légumes pour leur présenter leurs dernières innovations en matière de produits, de matériels et de services à Douville dans le cadre du salon PERIFEL. Pour cette 6^{ème} édition, les conférences traiteront de la question de l'adaptation au changement climatique, les parasites émergents et les solutions de bio contrôles.



BERGERAC

Le vélo n'est pas qu'une pratique sportive et de compétition, c'est avant tout un mode de déplacement doux. En France, nous dénombrons 17 millions d'usagers réguliers qui l'utilisent dans un cadre touristique ou de loisirs. L'intérêt de la « petite reine » est donc aussi économique avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros dont 50 % dans les domaines de l'hébergement et de la restauration et 16 500 emplois.

Mais notre pays est en retard et s'il rattrapait le peloton européen, les retombées économiques seraient conséquentes avec un gisement de 25 000 emplois.

BERGERAC

ÇA ROULE SUR LA VOIE VERTE EN BERGERACOIS !

Rappelons également que le vélo est un enjeu de santé puisque sa pratique fait diminuer de 5,6 milliards d'euros les dépenses de santé, sans parler de ses effets positifs sur l'environnement.

Conscients de ces enjeux, le Conseil départemental favorise l'émergence de véloroutes-voies vertes comme la Flow vélo ou la V90 en Vallée de l'Isle.

Le 6 juillet dernier, Germinal Peiro participait à l'inauguration de la voie verte portée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB). Cet ambitieux projet vise à développer une infrastructure sécurisée de 35 km le long de la vallée de la Dordogne entre Mouleydier et la Gironde. Cette véloroute-voie verte V91 s'inscrit dans un programme plus global d'aménagement entre Souillac et Libourne et permettra également de connecter la V87 en Corrèze et la Trans Massif Central avec l'Eurovélo 3 reliant Trondheim en Norvège à Saint-

Jacques de Compostelle en Espagne. Avec 4 tranches annuelles pour un montant total de 9 millions d'euros, le projet porté par la CAB est actuellement le plus ambitieux de Dordogne. Il est soutenu par les élus du secteur Cécile Labarthe et Frédéric Delmarès avec un apport du Département à hauteur de 1.015.000 € pour la première moitié des travaux.





VILLEFRANCHE-DE-LONCHAT UNE COMMUNE QUI VALORISE SON PATRIMOINE

Tout près de la Gironde, entre les rivières Dordogne et Isle, Villefranche-de-Lonchat se dresse fièrement au milieu des coteaux plantés de vignes classées en appellation Bergerac et Montravel.

Dans cette bastide fondée vers 1280 par Edouard 1^{er} d'Angleterre, non loin de Castillon et de sa fameuse bataille, sur ce terrain de jeu d'Henri de Navarre, les vestiges de l'histoire sont forcément nombreux. Aussi, quand la commune a voulu rénover une partie de son patrimoine, c'est tout naturellement que le Conseil départemental de la Dordogne a décidé de l'aider.

Avec une subvention de 33.575 €, le Département a contribué à la rénovation des remparts soutenant un jardin public qui était malheureusement fermé en raison d'un risque d'éboulement. Grâce aux travaux réalisés et à l'aménagement de l'espace public, les visiteurs peuvent contempler un superbe panorama d'où émerge notamment la tour de Gurson.

Avec 47.500 € de subvention, le Conseil départemental a également permis la restauration du hall d'entrée et de la cage d'escalier de la mairie logée dans une ancienne demeure de Maître construite au 19^{ème} siècle et inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis juin 2002.

Venu inaugurer ces travaux le 22 juin dernier sur l'invitation du maire Gilles Taverson, le Président Peiro a aussi pu découvrir la nouvelle salle multisports implantée à proximité de l'école primaire et qui a bénéficié d'une aide départementale de 163.291 €.

Cette visite fut également l'occasion de rappeler que le Conseil départemental s'est engagé à participer à hauteur de 50.000 € à la restauration générale d'une grande salle à usages multiples dans l'aile Est de la mairie ainsi qu'à la restauration du presbytère où seront créés 5 logements communaux (57.842 € de subvention du Département).



Le panorama sur les vignobles depuis l'esplanade restaurée



LA COQUILLE SCIERIE MERLE UNE AIDE QUI CHANGE LA VIE

Implantée depuis 4 générations sur la commune de la Coquille, la scierie Merle peut désormais voir l'avenir d'un bon œil.

Dans le bassin historique des feuillardiens entre Dordogne et Limousin, les activités autour de l'exploitation du bois et de la forêt étaient encore légion, il n'y a pas si longtemps. Une réalité qui perdure aujourd'hui avec les nombreuses PME constituant une part majeure du dynamisme économique local. Scieries, parqueterie, professionnels de l'exploitation forestière constituent autant d'activités pourvoyeuses d'emplois même si leur tissu se fragilise.

Ces PME principalement familiales disposent généralement d'une dizaine de salariés et sont souvent mises en difficulté par la succession de leur dirigeant, problème récurrent pour la plupart des petites entreprises.

Christophe Merle, 51 ans, aux manettes de la scierie familiale le constate chez beaucoup de ses confrères. Mais le problème est réglé pour l'heure pour son entreprise, dont la souplesse et le dynamisme sont un exemple. De fait, la société a toujours su s'adapter au fil du temps : d'une simple scie mobile, œuvrant dans les bois, elle s'est diversifiée à travers la production de parquet ou encore des traverses SNCF.

Aujourd'hui la scierie continue de travailler le bois local, le châtaignier notamment, du bois non traité, en prenant garde à diversifier ses donneurs d'ordre. « Notre travail se rapproche encore de l'artisanat, du fait main, avec le souci de créer un maximum de valeur ajoutée », souligne le responsable de l'entreprise. Du simple particulier au négociant, le carnet de commandes comprend un vaste panel, exportant même dans le nord de l'Europe, en Belgique et en Hollande et travaillant notamment sur les panneaux des chemins de randonnée.

Cette politique de niche ouvre des perspectives à la scierie qui se trouvait à l'étroit dans d'anciens locaux vétustes et mal adaptés aux nouvelles machines-outils. L'an passé, la mise en vente des locaux de l'ancienne MEM, a constitué une vraie opportunité de changement pour la PME. La communauté de communes s'étant portée acquéreur du site l'a ainsi cédé à la société Merle. Cette opération a pu se faire grâce au soutien financier du Département (50.000 €), un engagement dont se félicitent les élus du canton Colette Langlade et Michel Karp.

L'outil, modernisé, permet de meilleures conditions de travail. Christophe Merle ne craint plus sa succession et la cinquième génération reprendra sans doute les rênes. Il affiche un large sourire : « ici on travaille avec passion, on ne court pas en permanence, on fabrique. »

Installée depuis fin mai 2019, la société peut voir l'avenir avec sérénité dans des locaux cohérents et adaptés.



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

ENSEMBLE, CONSTRUONS LA DORDOGNE DE DEMAIN

Notre démocratie est conçue sur le principe de la représentativité et longtemps le moment de l'élection a été considéré comme l'alpha et l'oméga de notre vie politique.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et de plus en plus de citoyens veulent interagir avec leurs élus tout au long de leurs mandats. Légitimement, beaucoup souhaitent être informés, débattre et faire des propositions.

Dès notre élection, comme nous nous y étions engagés durant la campagne, nous avons lancé les Assises départementales qui, à l'aide d'un questionnaire et de 10 réunions publiques, ont permis de redéfinir nos objectifs et nos politiques en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Le Président Peiro s'est fortement investi en organisant dans tous les cantons de Dordogne des rencontres citoyennes durant lesquelles vous aviez la parole. Avec le budget participatif que nous lançons aujourd'hui, nous franchissons une étape supplémentaire.

Non seulement vous pouvez proposer des projets, mais en plus, vous déciderez des bénéficiaires de cette enveloppe de 1 million d'euros.

Nous développons la démocratie participative pour construire avec vous la Dordogne de demain. e

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

RENTREE SOCIALE : MOBILISATION À TOUTS LES ÉTAGES

Déstabilisé par les attaques successives essuyées ces dernières années, rendu plus inégalitaire, cloisonné, non démocratique, notre système de retraite est de moins en moins lisible par les citoyens.


En cette rentrée sociale, loin de faire la clarté sur le niveau des pensions par rapport au salaire de fin de carrière et sur l'âge de départ avec une pension viable, le gouvernement entretient l'opacité, voire en ajoute avec des simulations en trompe l'œil, alors qu'il continue de sanctuariser les revenus du capital.

Elus de proximité, partisans d'une réforme des retraites de progrès social, nous sommes convaincus de la possibilité d'un renouveau social et démocratique pour un rétablissement d'un droit à retraite dès 60 ans avec au minimum 75 % du dernier salaire, et un minimum de pension égal au SMIC net. Pour cela les financements existent.

Plus que jamais nous appelons à la mobilisation unitaire autour d'un projet alternatif fort.

Autre dossier: le Conseil constitutionnel a validé l'initiative de 248 parlementaires pour affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris qui peut être signée en ligne sur le site du ministère de l'intérieur. Mobilisons-nous: <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

BONNE RENTRÉE


Les jeunes périgourdins ont pris le chemin de l'école, nous leurs souhaitons une excellente année scolaire.

L'été qui s'achève nous a encore démontré l'urgence à agir pour le climat. Notre collectivité doit plus que jamais accompagner cette transition. La vie institutionnelle et politique de notre pays est en constante mutation ; notre Département en sera forcément impacté. La réforme des retraites est le meilleur exemple ; gageons qu'elle reste un modèle d'équité et de justice sociale. A cela s'ajoute une actualité départementale encore monopolisée par l'arrêt des travaux du contournement de Beynac. Campagne d'affichages, spots radios, visites de chantier, organisés, gérés et financés par l'exécutif.

Encore une fois nous appelons le président PEIRO à plus de modération, laissons la justice faire son travail. Nous devons concentrer notre énergie à défendre les emplois des papeteries de Condat et l'ensemble des emplois industriels du Département. C'est l'avenir professionnel de nos jeunes qui est en danger. Cette désindustrialisation entraîne le départ de nombreuses familles d'où la baisse drastique des effectifs en primaire avec 600 élèves de moins. C'est la plus forte baisse dans l'académie de Bordeaux. Il y a urgence à réagir pour l'emploi en Dordogne.

Notre groupe continuera à défendre les intérêts de la ruralité face aux décisions arbitraires de la majorité départementale.

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

QUEL EST LE RÔLE D'UNE OPPOSITION ?

Pour un équilibre démocratique, une opposition doit être la plus sincère possible. Elle doit défendre ses idées en pensant continuellement à l'intérêt général.

Concernant le dossier des papeteries de Condat, nous avons cosigné un courrier au Président de la République avec les élus du canton de Terrasson et Germinal Peiro. Nous devons parler d'une même voix pour éviter la catastrophe d'une fermeture du site pour plus de 2000 familles périgourdines.

Concernant la déviation de Beynac, notre discours a toujours été le même : la somme de 32 millions d'Euros pour 3,5 km de déviation nous paraît énorme au vu de nos finances ! Néanmoins, dans l'état actuel de l'avancée du chantier il nous paraît urgent que Germinal Peiro et son équipe trouvent une solution pour sortir de cette impasse. Nous sommes prêts à l'aider à trouver la meilleure solution pour conserver la beauté du site, éviter que l'argent des Périgourdins soit gaspillé et que notre département devienne autre chose qu'une « réserve d'indiens » que les touristes viennent visiter une fois l'an.

Nous pensons que les nombreuses visites ministérielles de cet été iraient dans ce sens... il n'en est rien pour l'instant. A suivre...

Bonne rentrée à toutes et tous.

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



48 HEURES À LA FOIRE DU GABARIER



La première Foire du Gabarier, à Castelnau-la-Chapelle, a permis de valoriser les initiatives et savoir-faire locaux en faveur de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique, de la protection de la biodiversité et des mobilités, mais aussi d'apporter un éclairage pédagogique et ludique sur les enjeux liés à l'environnement, avec la participation d'experts, de professionnels et d'artistes.

Retour en images sur ce rendez-vous écologique populaire organisé par le Département, appelé à se renouveler dès l'année prochaine.



Rencontres des collégiens avec des professionnels



Coupe de bois sportive



Marché gourmand



Tables rondes



Démonstration de chien de troupeau



Présentation de solutions pour faire du recyclage



200 collégiens au concert dessiné